



Droit de réponse à l'article du Ouest France du 19 juillet intitulé :

Réforme des finances publiques : « Objectif : que le contribuable ne se déplace plus »

Le nouveau réseau de proximité (NRP) est une véritable entreprise d'amplification de la fracture territoriale et de démolition sans précédent du réseau DGFIP. Sa déclinaison en Ille-et-Vilaine va réduire le réseau des Finances publiques aux villes de Rennes, Saint-Malo, Dol de Bretagne, Montfort sur Meu, Guichen, Fougères, Redon et Vitré. En 2008, la DGFIP disposait du maillage territorial le plus fin de toutes les administrations françaises. Son service le plus répandu étant celui des Trésoreries. Ces dernières répondaient aux besoins des collectivités locales en matière comptable, financière, budgétaire et de recouvrement. Les usagers, eux, bénéficiaient d'un service d'impôts à leur porte, dispensé par des techniciens. Le NRP a détruit 85 % de ces centres. L'État soutient qu'ils sont remplacés par des Établissements France Service qui ne rendent absolument pas le même service que les Centre des Finances publiques.

Ce retrait de la présence de l'État dans notre département se conjugue avec le retrait d'autres services publics comme les écoles ou les bureaux de poste. Cela confère et va conférer encore plus à la population un légitime sentiment d'abandon. Quand les services publics disparaissent, les populations se sentent légitimement abandonnées. Ainsi, la disparition des services publics permettra au populisme de faire son lit dans lequel se couchera une démocratie souffrante, veillée par des extrémismes, qui seront eux, bien debout ! Derrière la formule, le risque est patent.

C'est bien « l'autre Trésor public » qui est condamné par le NRP. Cette politique mortifère du lien social cherche en vain la rentabilité du service public sans que soit menée une réflexion sur ce que veut dire le service public pour les usagers. La crise sanitaire a pourtant montré ce que les syndicats rappellent depuis des années : un service public efficace n'est pas forcément rentable. Il est efficace s'il garantit la présence physique de l'État auprès des plus pauvres économiquement, socialement, et culturellement. Toujours soucieuse de la cohésion sociale, rôle essentiel du service public, l'Intersyndicale des représentants des personnels des Finances publiques 35 propose un service public de proximité pour lutter contre les maux d'une société tentée par les sirènes des extrémismes. La proximité est d'abord physique. Il y a en effet une distance au-delà de laquelle la population est abandonnée. La proximité doit ensuite être réelle. Au lieu de cela, l'État propose des « points de contact » dans les mairies ou les Etablissements France services. Cette organisation nous est vendue comme un progrès pour l'utilisateur, avec l'idée que l'information viendrait à sa rencontre, au plus près de lui, mais il n'en est rien ! En outre, les permanences en mairie assurées par des agents des Finances publiques ne pourront être que très limitées, du fait du nombre toujours plus restreint d'agents des Finances Publiques. Quant aux EFS, ils ne pourront pas apporter la technicité d'un agent de la DGFIP, puisque les personnels ne seront formés qu'à des informations de base, consistant pour l'essentiel à savoir naviguer sur les portails virtuels des administrations... Nos concitoyens, et notamment les plus démunis, sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne ou des minibus écumant nos campagnes, les considérant ainsi comme des administrés de seconde zone.

Le service public est le patrimoine de ceux qui n'ont rien.

C'est pourquoi nous continuons à demander le retrait du nouveau réseau de proximité (NRP).

Monsieur Hugues Bied-Charreton, le directeur régional des Finances publiques, ne peut donc balayer les inquiétudes des syndicats comme il a tenté de le faire dans l'article du Ouest France du 19 juillet intitulé réforme des finances publiques : « Objectif : que le contribuable ne se déplace plus »

Rennes, le 19 juillet 2021